

LE DEVOIR



JOHN SOMMERS II REUTERS

Le candidat républicain Rand Paul, en compagnie de sa femme et de son fils, célèbre son entrée au Sénat. Cette figure connue du mouvement Tea Party succède au républicain Jim Bunning, qui prend sa retraite.

Une vague républicaine déferle

Les démocrates ne sont plus majoritaires à la Chambre des représentants, mais s'accrochent au Sénat

CLAUDE LÉVESQUE

La dégelée prévue pour les démocrates du président Barack Obama a commencé à se matérialiser, hier soir, dès l'annonce des premiers résultats des élections de mi-mandat. Ce scrutin était crucial pour le président et son parti qui, au moment de mettre sous presse, semblaient avoir perdu le contrôle de la Chambre des représentants et s'accrocher par quelques sièges seulement à leur majorité au Sénat, comme la plupart des sondages le laissaient entendre depuis des mois. Les projections faites par le *New York Times* donnaient aux démocrates 53 sièges au Sénat, contre 47 aux républicains; le même journal prédisait une Chambre basse composée de 243 représentants républicains, contre 192 démocrates. Les républicains ont vu leurs chances de contrôler le Sénat compromises, entre autres,

par la victoire du candidat démocrate Joe Manchin, qui a remporté une élection serrée après avoir fait une campagne très à droite pour battre son adversaire républicain en Virginie-Occidentale. La popularité du chef de l'État n'a cessé de s'éfrayer depuis son élection, il y a deux ans, surtout en raison d'une économie poussive et d'un fort taux de chômage. Aiguillonné par la nébuleuse conservatrice du Tea Party, le Parti républicain, qui avait misé sur le mécontentement des électeurs, a commencé à engranger les victoires peu de temps après la fermeture des bureaux de vote. Dans l'Indiana et l'Arkansas, deux républicains ont ainsi pris des sièges à des sénateurs sortants

VOIR PAGE A 10: VAGUE

■ **Tout n'est pas perdu pour Obama, page A 10**



RICK WILKING REUTERS

La présidente des représentants, Nancy Pelosi, rejoint le chef de la majorité démocrate à la Chambre, Steny Hoyer, sur la scène lors d'un rassemblement du parti de Barack Obama hier, à Washington. Plus les républicains gagnaient des sièges hier, plus ces deux démocrates savaient que leurs fonctions étaient en jeu.



SHAUN BEST REUTERS

IGNATIEFF

Le Canada doit se réengager sur la scène internationale

■ À lire en page A 3

CONGÉS PARENTAUX

Québec décide de rembourser 347 millions à Ottawa

■ À lire en page A 2



L'un des dessins d'Éric Angelilo illustrant la série de documentaires que Mathieu Côté-Desjardins lance sur le Web pour critiquer le système d'éducation québécois.

La Déséducation, une websérie en 16 épisodes

Le coup de gueule d'un enseignant désillusionné

Trois ans après avoir fait le saut dans le système d'éducation, l'enseignant Mathieu Côté-Desjardins y vit déjà une grande désillusion. Il en a fait une série de 16 websidodes qui seront diffusés sur Internet au courant des prochaines semaines. Et il assure qu'il n'a pas tout dit.

LISA-MARIE GERVAIS

La *Déséducation*, c'est une websérie signée Mathieu Côté-Desjardins, un jeune enseignant de 26 ans originaire de Rimouski. Mais c'est d'abord un cri d'alarme qui a des allures de coup de gueule. Une longue tirade Web sur la déliquescence d'un

système d'éducation qui l'a profondément déçu, choqué, blessé. Ou, comme lui a dit une source au ministère de l'Éducation, un ouragan de force 8 qui promet de déranger partout où il passe. *J'aurais aimé ne pas faire ce travail documentaire*, explique

VOIR PAGE A 10: ENSEIGNANT

SANTÉ

Déshabiller Pierre pour habiller Paul

Le CSSS Jeanne-Mance fait les frais d'un «rééquilibrage» des ressources sur l'île de Montréal

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

La parité en santé doit-elle passer par un nivellement par le bas sur l'île de Montréal? C'est la question que posent le député de Mercier, Amir Khadir, Médecins québécois pour le régime public (MGRP) et la Confédération des syndicats nationaux (CSN), qui accusent l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal de vouloir déshabiller Pierre pour habiller Paul en forçant le CSSS Jeanne-Mance à «en faire moins» sous prétexte qu'*«il en fait plus que les autres»*.

L'Agence ne nie pas que les compressions évaluées à 7,5 millions visent d'abord un «rééquilibrage» des ressources sur l'île dans la foulée de la fermeture du CHSLD Jacques-Viger, il y a deux ans. Présentement, le CSSS Jeanne-Mance affiche un taux de réponse aux besoins de sa clientèle hébergée qui atteint les 92%. C'est beaucoup plus qu'ailleurs sur l'île,

Les compressions feront baisser le taux de réponse aux besoins de 92% à 87%

VOIR PAGE A 10: SANTÉ

INDEX

Actualités A 2	Éditorial A 8
Annonces B 8	Idées A 9
Avis publics B 7	Météo B 6
Carrières B 4	Monde B 6
Culture B 9	Mots croisés B 6
Décès B 8	Sudoku B 6
Économie B 1	Télévision B 9

ACTUALITÉS

136 pro-Marois répliquent aux «50»

ANTOINE ROBITAILE

Québec — C'est la guerre des lettres et du nombre de signatures au Parti québécois. Pour répondre au «groupe des 50» militants qui ont condamné le plan Marois pour la souveraineté lundi dans nos pages, 136 signataires publient aujourd'hui — toujours dans *Le Devoir* — une lettre ouverte en appui à la chef péquiste et à sa «gouvernance souverainiste». Une notion que Pauline Marois continuera à défendre, a-t-elle insisté hier.

Ce sont deux anciens présidents du Comité national des jeunes du Parti québécois (CNJPQ), Isabelle Fontaine et Alexandre Thériault-Marois, qui ont pris la plume. Ils déplorent dans un premier temps qu'un «petit groupe de personnes» ait fait «une attaque en règle contre la gouvernance souverainiste et par la même occasion contre la direction de Pauline Marois». Mais de mots durs, la missive n'en contient pas davantage. Car pour les anciens du CNJPQ, «il importe que les militants souverainistes se concentrent sur l'essentiel: sortir le Québec de l'impasse».

Mme Fontaine et M. Thériault-Marois ont comme cosignataires, entre autres, les anciens députés Daniel Turp, Alexandre Bourdeau, ainsi que l'ancien candidat pour le PQ le médecin Réjean Hébert (voir la liste complète au www.ledevoir.com). Dix-sept présidents de circonscription, neuf membres de l'exécutif de jeunes et un ancien président du Forum jeunesse du Bloc

québécois ont entre autres apposé leur paraphe.

Ils soutiennent que l'objectif de la «gouvernance souverainiste» n'est pas de réformer le «fédéralisme, mais bien de s'en libérer». Un gouvernement Marois ferait «sauter un par un tous les verrous du fédéralisme», soit «le multiculturalisme et ses ghettos, la monarchie poussiéreuse ou le pouvoir fédéral de gaspiller dans nos champs de compétence».

La lettre rejette l'approche adoptée par le mouvement souverainiste lors des deux référendums, soit de simplement «profiter de conjonctures favorables». «Le Québec doit progresser grâce à des gains réels de liberté et non pas par des crises, des humiliations et des échecs.» Les signataires soutiennent que les «récents propos tenus par Jacques Parizeau» concordent avec la démarche de «gouvernance souverainiste», qui visera à «pousser le fédéralisme dans les câbles».

En fin de journée hier, alors qu'elle soulignait le 23^e anniversaire de la mort de René Lévesque, Mme Marois a d'ailleurs fait savoir qu'elle ne reculerait pas devant les critiques du «groupe des 50», mais aussi des Bernard Landry et Jacques Parizeau. «Quand je suis arrivée au Parti québécois, j'ai dit une chose: on ne fera pas de stratégie référendaire sur la place publique. [...] Je n'ai pas changé d'avis. C'est toujours à cela que j'ai le goût de travailler. Et en plus, on va le faire de façon très étroite avec le Bloc québécois et avec Gilles Duceppe.»

Le Devoir

Québec donne à Ottawa d'une main... et réclame de l'autre

Charest rembourse 347 millions liées au régime d'assurance parentale, mais exige 2,2 milliards pour l'harmonisation de la TVQ et de la TPS

ROBERT DUTRISAC

Québec — Même si sa réclamation de 2,2 milliards découlant de l'harmonisation de la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et de la taxe de vente du Québec (TVQ) est toujours dans les limbes, le gouvernement Charest a décidé de se montrer bon prince et de rembourser à Ottawa une somme de 347 millions liée à l'implantation du régime québécois d'assurance parentale en 2006.

«Il faut distinguer entre ce qui est dû dans un contrat d'emprunt en bonne et due forme et des revendications», a expliqué hier au *Devoir* le ministre des Finances Raymond Bachand. La réclamation de 2,2 milliards pour l'harmonisation de la TPS et de la TVQ, «ce n'est pas une dette, c'est une question de justice naturelle».

Payer cette dette de 347 millions est impératif, même si le gouvernement Charest exige par ailleurs que le gouvernement fédéral lui verse des sommes faisant l'objet de plusieurs contentieux entre Québec et Ottawa. «Je pense à notre réputation, a confié Raymond Bachand. Dans tous les cas, quand vous négociez, que vous remplissiez vos obligations, c'est toujours un avantage.»

«Justice naturelle»

Au printemps dernier, le ministre des Finances croyait bien pouvoir en arriver rapidement à une entente avec son homologue fédéral, Jim Flaherty, concernant cette réclamation de 2,2 milliards. «C'est pas mal



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

«Il faut distinguer entre ce qui est dû dans un contrat d'emprunt en bonne et due forme et des revendications», a expliqué hier au *Devoir* le ministre des Finances Raymond Bachand.

plus long que je pensais, mais je suis toujours optimiste», a dit M. Bachand.

Cette question de «justice naturelle» est soulevée par le fait que l'Ontario a eu droit l'an dernier à une compensation de 4,3 milliards pour fondre les taxes de vente fédérale et provinciale, tandis que les provinces atlantiques avaient reçu du fédéral une somme de 1 milliard pour faire de même en 1997. En 1990, le Québec n'avait rien demandé et rien reçu pour harmoniser la TPS et la TVQ sous l'impulsion de Robert Bourassa.

En plus de cette réclamation, Québec tient à obtenir une somme de 461 millions d'Ottawa pour la crise du verglas, ainsi que 250 millions par an en raison d'un nouveau calcul imposé par le fédéral des divi-

dendes d'Hydro-Québec. En juin dernier, ces trois revendications étaient jugées prioritaires par l'ancien ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes, Claude Bécharde.

Effacer l'ardoise

L'ardoise de 347 millions, que le gouvernement Charest réglera d'ici la fin de l'année financière, a été contractée en 2006 au moment du démarrage du régime québécois d'assurance parentale, dont le financement provenait du régime fédéral d'assurance-emploi. Sam Hamad, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale de 2007 à 2010, avait tout fait pour repousser le remboursement de cette dette. Raymond Bachand a indiqué que ce rem-

boursement aurait pu se faire l'an dernier, mais en raison de la crise financière, «on gardait notre main sur tout le "cash" qu'on pouvait». Le ministre s'est réjoui du fait que le remboursement se fasse sans intérêt.

Dans une série de décrets adoptés au début d'octobre, le gouvernement Charest approuve l'entente finale Canada-Québec pour le remboursement du montant de 347 millions que le ministre des Finances prête à long terme au Conseil de gestion de l'assurance parentale. Cette transaction n'aura aucune incidence sur la dette publique puisque le Conseil de gestion avait mis la somme en réserve, a-t-on précisé au cabinet de Raymond Bachand.

Le Devoir

LA MONTRE DU LEADER

Aucune autre montre n'est conçue comme une Rolex. Lancée en 1956, la Day-Date fut la première montre à indiquer non seulement la date, mais aussi le jour de la semaine en toutes lettres. Quintessence de l'élégance et du style, elle est la référence de l'élite mondiale. D'un diamètre de 36 mm, la Day-Date, présentée ici en or jaune 18 carats, propose un large choix de langues pour l'affichage du jour de la semaine.

LA DAY-DATE



Bijouterie Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHÉDRALE, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

ROLEX

ROLEX.COM

ACTUALITÉS



Un marché impossible



MANON CORNELLIER

Quand le bruit a commencé à courir cet été que le directeur général d'Onex Corp., Nigel Wright, allait devenir le prochain chef de cabinet du premier ministre Stephen Harper, ce fut l'étonnement. Jamais n'avait-on vu un transfuge de cette importance passer du secteur privé aux plus hautes sphères du gouvernement.

Les Américains y sont habitués. Tous les présidents ont un jour ou l'autre recruté de hauts dirigeants du secteur privé pour diriger un ministère ou travailler à la Maison-Blanche. Au Canada, c'est autre chose.

Et dans le cas d'Onex, on parle d'un joueur éblouissant et tentaculaire. Il s'agit du plus gros employeur au pays après le gouvernement fédéral. Sa quarantaine d'entreprises sont actives dans presque tous les domaines, de la culture à la santé en passant par l'aérospatiale et les investissements. Et elles génèrent des milliards en vente chaque année.

De plus, Nigel Wright ne quitte pas Onex. Il prend un congé sans solde qui pourra durer jusqu'au 1^{er} janvier 2013. Il dit avoir conservé ce coussin pour éviter de perdre certains investissements et économies, mais cela veut dire qu'il garde un lien avec son employeur.

Comment, dans ces circonstances, pourra-t-il être le numéro deux du gouvernement sans se mettre en position de conflit d'intérêts? Après tout, le fédéral, comme Onex, touche à tout. M. Wright a tenté de répondre à la question hier devant le Comité de l'accès à l'information et de l'éthique. Malgré ses meilleurs efforts, il n'a pas réussi à convaincre l'opposition. Personne n'a mis en doute sa compétence et son intégrité, mais personne n'a cru non plus que le «cloisonnement de l'information» auquel il se soumettra suffira à le protéger.

Le «mur éthique» est le procédé élaboré par les conseillers du gouvernement, et approuvé tout récemment par la commissaire aux conflits d'intérêts et à l'éthique, pour prévenir cesdits conflits. En vertu de cet arrangement, M. Wright devra se récuser, s'absenter et être tenu à distance de tout document et toute discussion pouvant toucher l'industrie aérospatiale, la taxation de l'industrie canadienne de capital d'investissement, la déductibilité fiscale des coûts d'intérêts transfrontaliers, les rapports directs entre l'univers Onex et le gouvernement fédéral et, finalement, toute question que la commissaire jugera nécessaire d'assujettir à ces règles. Toute une mécanique complexe a été prévue pour éviter que l'information reliée à ces dossiers ne se rende jusqu'à lui.

Malgré cela, Nigel Wright est persuadé qu'il pourra assister le premier ministre dans sa tâche, que ce soit pour l'élaboration de politiques ou encore pour l'écriture du budget. Il en arrive à cette conclusion parce que tout cet échafaudage ne vise en aucun cas «une décision ou une question d'application générale». Ce qui veut dire qu'il n'aurait pas à se récuser, par exemple, lors d'une discussion sur le droit d'auteur, même si Onex est propriétaire d'Indigo et de Chapters.

La faute n'en revient pas à M. Wright, qui entrera en fonction lundi prochain. La décision a été prise par la commissaire à l'éthique Mary Dawson qui, comme à son habitude, a adopté l'interprétation la plus étroite possible de la Loi sur les conflits d'intérêts. Cela se défendrait si on parlait du propriétaire d'une petite entreprise, d'un commerce ou d'une ferme, mais dans le cas d'un conglomérat comme Onex, il devient difficile de ne pas voir l'intérêt qu'il a dans certaines politiques d'application générale.

Il n'y a rien de répréhensible à ce que le premier ministre repêche un homme d'affaires pour diriger son cabinet et à ce que la commissaire à l'éthique conçoive un mécanisme pour rendre cela possible, tout en évitant que le principal intéressé y perde sa chemise. Bien peu de professions offrent de longs congés sans solde pour se lancer en politique ou servir un ministre. De plus, avec toutes les nouvelles règles limitant les activités professionnelles ultérieures du personnel politique, il est maintenant plus difficile d'en recruter qui soient expérimentés.

Tenter l'expérience avec un homme de la trempe de Nigel Wright aurait pu se défendre s'il n'avait pas travaillé pour Onex. Cette entreprise est trop grosse pour lui laisser les coudées franches, d'autant plus qu'il ne la quitte pas vraiment. Et même s'il avait démissionné, le doute subsisterait chaque fois qu'une décision semblerait profiter à Onex.

Et ça pourrait survenir à tout moment. On l'a vu hier au comité. Les libéraux se sont présentés avec un graphique illustrant l'étendue des intérêts d'Onex et le nombre de ministères potentiellement touchés. Il y avait les ministères de la Santé, du Patrimoine, de l'Industrie, du Transport, de la Défense, de l'Environnement, des Finances, des Travaux publics... Devant eux, Cineplex, Indigo, Allison Transmission, Hawker Beechcraft, ResCare, Emergency Medical Services, RSI Home Products, The Warranty Group... Un échantillon seulement de la liste apparaissant en annexe de l'accord de cloisonnement.

Le chef de cabinet du premier ministre est mêlé à toutes les décisions. Tout passe par lui. M. Wright jure qu'il se consacrera totalement à son travail et qu'il a hâte de servir le gouvernement et les Canadiens. On n'a aucune raison d'en douter, mais la réalité est qu'il sera presque toujours en position inconfortable, menotté ou sur la sellette.

mcornellier@ledevoir.com



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Michael Ignatieff était devant le Conseil des relations internationales de Montréal, hier.

Le Canada doit se réengager à l'international, dit Ignatieff

Le pays devrait commencer par «remettre son casque bleu»

Le Canada doit jouer un plus grand rôle sur la scène internationale et, pour y arriver, il doit s'engager plus activement dans les affaires de l'ONU, a affirmé hier Michael Ignatieff. Le chef libéral propose des idées, notamment de revenir aux opérations de maintien de la paix et de s'occuper des enfants soldats.

ALEC CASTONGUAY

Le Canada a «gaspillé une rare occasion d'être au poste de commandement» lorsqu'il a échoué dans sa tentative d'obtenir un siège au prestigieux Conseil de sécurité de l'ONU, le 12 octobre dernier. Et s'il ne veut pas revivre ce triste événement dans 10 ans, il doit commencer à y voir dès maintenant, a soutenu hier le chef du Parti libéral du Canada, Michael Ignatieff, devant le parterre du Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM).

Michael Ignatieff a d'abord affirmé qu'il était «ridicule» de le blâmer pour cette défaite, comme l'a fait le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon. «On a beaucoup exagéré mon influence à l'échelle mondiale!», a-t-il dit, sourire aux lèvres, avant de reprendre son sérieux. «C'est une condamnation claire de notre politique étrangère.»

Le Canada «doit se réengager» dans les affaires de l'ONU, affirme le chef libéral, qui reconnaît que l'organisme international n'est pas «parfait». «Mais c'est là que se prennent des décisions capitales.»

Michael Ignatieff affirme que le Canada devrait commencer par «remettre son casque bleu». Ottawa arrive au 50^e rang des pays contributeurs, avec 200 soldats sous le drapeau de l'ONU. «En temps normal, le Canada affectait au moins 3000 militaires par année à des missions de l'ONU», a-t-il dit.

Par contre, pas question d'intervenir n'importe où et n'importe comment, a-t-il prévenu. «Il faut que la mission soit bien définie et que notre capaci-

té militaire soit adéquate.» Il ne faut pas «revivre le Rwanda», a-t-il lancé.

M. Ignatieff n'a pas écarté l'idée qu'un gouvernement libéral envoie des soldats en République démocratique du Congo (RDC), où des milices attaquent des civils. Il y a un an, l'ONU a demandé l'aide du Canada pour cette mission de paix, mais Ottawa a dit non. «Je serais d'accord, à certaines conditions. Il ne faut pas s'engager dans un conflit sans fin», a dit Michael Ignatieff.

Une campagne contre les enfants soldats?

Le chef libéral a également avancé l'idée que le Canada lance une campagne mondiale pour prévenir l'usage des enfants soldats, «un cancer qui se répand», a-t-il dit. «Ce serait un beau projet, nous pourrions devenir le pays qui prend en charge cette campagne internationale.» M. Ignatieff a évidemment fait le lien avec Omar Khadr, qui est devenu en fin de semaine le premier enfant soldat jugé et condamné par un tribunal occidental depuis 50 ans.

Parmi les autres actions que le Canada doit prendre sur la scène internationale, le chef libéral a mentionné la lutte contre les changements climatiques et des investissements plus importants en Afrique et en Asie.

Au Proche-Orient, le Canada doit revenir à une position plus «équilibrée», a-t-il dit. «Le gouvernement a utilisé la politique étrangère pour faire élire des députés conservateurs.» Ottawa doit insister sur le fait que deux États — Israël et la Palestine — doivent cohabiter dans cette région, dit le chef libéral. «Une politique équilibrée, ça ne veut pas dire être neutre. On ne peut pas rester neutre quand il s'agit de terrorisme et d'un État démocratique. Mais il faut insister sur le fait qu'il y a un territoire à partager et qu'il faut être juste. Notre siège au Conseil de sécurité aurait pu servir à ça: protéger nos amis d'Israël et défendre les droits des Palestiniens.»

Le Devoir

Le Devoir

Nigel Wright croit pouvoir éviter les conflits d'intérêts

Ottawa — Fraîchement débarqué de Bay Street, le nouveau bras droit du premier ministre, Nigel Wright, également directeur d'Onex, a dû expliquer à la Chambre des communes comment il allait éviter les conflits d'intérêts potentiels en tant que nouveau chef de cabinet de Stephen Harper.

M. Wright a semblé imperturbable lorsque des députés de la Chambre des communes ont prétendu que l'empire d'Onex était si vaste qu'il ne pourrait pas s'engager dans plusieurs dossiers dans la pratique de son nouvel emploi.

«La protection de ma réputation et de la réputation du premier ministre est absolument critique, donc cela est important pour moi et pour le gouvernement, et nous allons nous arranger pour que ça fonctionne», a expliqué M. Wright.

M. Wright, de concert avec le Commissariat aux conflits d'intérêts et à l'éthique, a mis en place un système qui va lui permettre d'éviter de travailler dans des dossiers qui concernent ses intérêts chez Onex.

Onex et ses filiales font affaire avec des entreprises de nombreux secteurs, dont ceux de l'aérospatiale, du divertissement et des soins de santé.

M. Wright a qualifié le système de «mur éthique» et tous les politiciens ou membres du gouvernement avec qui ils travaillent en connaîtront tous les détails. Si le «mur» fonctionne bien, il ne verra jamais un document ou n'entendra jamais une discussion concernant un dossier dans lequel il pourrait se retrouver en situation de conflit d'intérêts.

Les députés de l'opposition se demandent comment M. Wright pourra faire son travail s'il ne peut s'impliquer dans autant de dossiers.



CHRIS WATTE REUTERS

Nigel Wright est le nouveau chef de cabinet de Stephen Harper.

Les libéraux ont créé un document qui recense les filiales d'Onex et les départements gouvernementaux, et ils prétendent que M. Wright ne pourra pas s'engager dans des discussions allant du droit d'auteur aux lois environnementales.

«Vous allez vous retirer de tout? Qu'allez-vous faire en tant que chef de cabinet? Quel est votre rôle?» a demandé la députée bloquiste Carole Freeman.

«Selon ce que je vois, vous ne pouvez même pas commander une pizza pour le bureau du premier ministre», a déclaré le député néodémocrate Pat Martin, en faisant référence aux actions d'Onex dans une chaîne de pizzerias.

M. Wright, qui a déjà travaillé sur la colline parlementaire en tant que conseiller politique junior auprès du premier ministre Brian Mulroney, a dit qu'il avait été touché lorsque M. Harper lui a demandé d'accepter le poste. Il a affirmé que la politique publique était sa «passion».

La Presse canadienne

Langues officielles

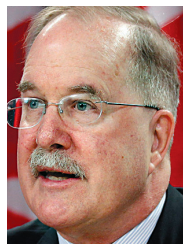
La loi reste bafouée, dit Fraser

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Same old, same old. Après 40 ans d'application, la Loi sur les langues officielles est toujours largement bafouée et incomprise, affirme le commissaire aux langues officielles dans un rapport annuel qui distribue plusieurs notes d'échec. La fonction publique, la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques et la fin du recensement long obligatoire, entre autres, sont pointées.

Les constats désolants n'ont pas manqué pour Graham Fraser cette année encore: sur les 16 institutions passées au peigne fin des langues officielles, 10 ont obtenu une note «D» ou «E» en matière de promotion de l'utilisation du français ou de l'anglais dans tout le Canada. Conclusions du commissaire: les institutions fédérales ne comprennent pas clairement leurs obligations et ne tiennent pas compte des communautés linguistiques minoritaires.

Le volume 2 du rapport annuel de M. Fraser montre que 10 des 16 institutions ont été capables d'offrir des services bilingues dans plus de 80 % des cas où c'était requis. «Pire encore», ajoute-t-il, il n'y a que 2 des 16 institutions qui ont accueilli le public dans les deux langues officielles dans plus de 60 % des occasions.



Graham Fraser

M. Fraser déplore que «trop d'institutions attendent de faire l'objet de plaintes ou de recevoir une note faible dans leur bulletin de rendement avant de faire un effort quelconque pour mieux répondre à leurs obligations linguistiques». Selon lui, les institutions fédérales «font présentement du surplace». Presque partout, il a noté un manque de leadership et de planification pour répondre à ces obligations.

M. Fraser a d'ailleurs rappelé que ses recommandations de 2008 (mesures concrètes pour créer un milieu de travail bilingue) sont restées lettre morte dans 30 % des 117 institutions où il a fait un suivi cette année. Les cancrès des cancrès? Ceux qui ont le plus besoin d'améliorations, notamment Air Canada et la Gendarmerie royale du Canada...

Recensement

Dans son rapport, le commissaire s'inquiète aussi des conséquences de la disparition du recensement long obligatoire pour le suivi des progrès des langues officielles. «Une grande partie des institutions fédérales dépendent de l'information contenue dans le questionnaire complet pour mesurer les résultats de leurs initiatives», a-t-il rappelé hier. Or ces réponses seront plus difficiles à obtenir maintenant, craint M. Fraser.

Une touche d'humour lui a permis de rappeler le fiasco linguistique de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques, où le français a été confiné à une présence pour le moins subtile. L'incident lui a rappelé «la façon dont on percevait les enfants à l'époque victorienne: c'était bien d'en avoir, à condition qu'on puisse les voir sans les entendre!».

Pour le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, le rapport d'hier ne fait que confirmer «qu'il y a deux langues officielles [au Canada]: l'anglais et la traduction simultanée». Au Nouveau Parti démocratique, le critique Yvon Godin a pour sa part dénoncé «l'inaction du gouvernement dans plusieurs dossiers importants, tels que le transport et les communications».

Le Devoir

Le Devoir

21 Novembre 2010

Élection Montréal

ville.montreal.qc.ca/election

ÉLECTION PARTIELLE • DIMANCHE 21 NOVEMBRE 2010

AVIS PUBLIC DU SCRUTIN
Arrondissement de Saint-Laurent
District de Côte-de-Liesse

Avis est donné aux électeurs du district de Côte-de-Liesse de l'arrondissement de Saint-Laurent que :

- Un scrutin sera tenu le dimanche 21 novembre 2010 afin de combler le poste de conseiller de la ville dans le cadre de l'élection partielle du district de Côte-de-Liesse.
- Les personnes mises en candidature au poste de conseiller de la ville sont :
 - Karim DAKDOUK
11530, rue Fillon, Montréal
ÉQUIPE HAREL - VISION MONTRÉAL
 - Bryce DURAFORT
1200, rue Saint-Alexandre,
App. 112, Montréal
PROJET MONTRÉAL
 - Guy HÉBERT
2455, rue de Londres,
Saint-Laurent
 - Francesco MIELE
3370, rue Garneys, Saint-Laurent
ÉQUIPE TREMBLAY - UNION MONTRÉAL
 - Jean-Luc POULIN
880, rue Leduc, Saint-Laurent
- Les bureaux de vote seront ouverts le dimanche 14 novembre 2010, jour du vote par anticipation, de midi à 20 h, et le jour du scrutin, le dimanche 21 novembre 2010, de 10 h à 20 h, aux endroits indiqués sur la carte de rappel qui sera transmise aux électeurs du district de Côte-de-Liesse de l'arrondissement de Saint-Laurent dans la semaine du 8 novembre 2010.

4. Le recensement des votes sera effectué le 21 novembre 2010, à compter de 20 h, à la mairie d'arrondissement située au 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent.

Montréal,
le 3 novembre 2010Yves Saindon, avocat
Président d'élection514 872-VOTE (8683)
ville.montreal.qc.ca/election

ACTUALITÉS

Statistiques sur le décrochage scolaire

Les chercheurs ne sont pas pessimistes

LISA-MARIE GERVAIS

Un rapport rendu public sur le site Internet du ministère de l'Éducation fait état de taux de diplomation plutôt faibles, et brosse le même portrait de la persévérance des Québécois. Mais, préviennent certains chercheurs, on aurait tort de s'abandonner au pessimisme et de faire dire n'importe quoi aux chiffres.

Pour les cohortes d'élèves qui entraient au secondaire en 2001, 2002, 2003 et 2004, les taux de diplomation en cinq ans, soit le temps réglementaire pour un parcours de niveau secondaire, varient entre 59,4 % et 61 %. Ces taux calculés deux ans plus tard (soit après sept ans de secondaire) sont de 72,3 % pour la cohorte de 2001 et de 71,9 % pour celle de 2002, puisque bien sûr, les données pour les cohortes 2003 et 2004 ne seront connues qu'au cours des prochaines années. Même s'ils sont loin de l'objectif de 80 % de diplomation que le ministère de l'Éducation souhaiterait voir atteindre, ces derniers taux calculés sur sept ans témoignent néanmoins d'une amélioration, rendue possible grâce au «raccrochage» de certains élèves.

«La statistique calculée sur cinq ans, c'est dans la mesure où on considère qu'aucun élève n'a de difficulté dans son parcours. Mais c'est peut-être irréaliste de penser dans cette perspective compte tenu des conditions dans lesquelles les élèves sont», a soutenu Jean-Yves Lévesque, professeur à l'Université du Québec à Rimouski et directeur du groupe de recherche sur l'apprentissage et la socialisation (APPSO).

Michel Perron, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi et membre du comité

de vigie du plan de persévérance ministériel L'École, j'y tiens, croit aussi que ces chiffres méritent d'être nuancés. «Entre le taux après cinq ans et après sept ans, on voit déjà une différence, note-t-il. Il y a presque un qui-proquo, car avec ces chiffres, on fait du décrochage scolaire un taux sous-entendu. "100 moins le taux de diplomation", ça ne fait pas le taux de décrochage!» Il rappelle qu'il faut tenir compte de la nouvelle réalité des jeunes d'aujourd'hui, à commencer par le fait que 50 % d'entre eux travaillent en même temps qu'ils étudient.

Les garçons encore cancrés

Selon les données du rapport, les écoles privées ont de meilleurs résultats, le taux de diplomation des quatre cohortes variant entre 82 et 85 %, comparativement à entre 53 et 56 % pour les écoles publiques. Et dans l'ensemble, les écoles anglophones ont sans surprise de meilleurs taux, une conséquence directe du niveau socio-économique plus élevé des anglophones, estime M. Lévesque.

Enfin, l'écart entre les garçons et les filles continue de persister année après année. Sept ans après avoir commencé le secondaire, 78,9 % des filles de la cohorte de 2001 et 78,3 % de la cohorte de 2002 sont diplômées, contre respectivement 65,9 % et 65,6 % pour les garçons.

«Il ne faut pas voir ces chiffres négativement», insiste M. Lévesque. C'est le rôle de l'école de diplômer ses élèves, mais c'est aussi le rôle des parents de soutenir leurs enfants et c'est aussi le rôle d'une société de faire travailler les parents.»

Le Devoir

Revitalisation du quartier Saint-Roch

L'Allier prône la conciliation autobus-voiture

ISABELLE PORTER

Québec — Gagné à l'idée de développer davantage les transports en commun à Québec, l'ancien maire Jean-Paul L'Allier croit néanmoins qu'il ne faut pas «opposer» l'automobile et les bus, mais trouver de nouvelles façons de les «combiner».

«Il va falloir que les gens apprennent que, dans une ville, t'as pas toujours ton char en dessous du bras et ton stationnement en dessous de ta table de restaurant», a-t-il déclaré hier matin en marge d'une conférence sur la revitalisation du quartier Saint-Roch.

Cinq ans après le départ de M. L'Allier, tout ce qui grouille dans Saint-Roch s'est réuni le temps d'un sommet pour faire le point sur la revitalisation imaginée par le maire et son équipe, il y a une bonne vingtaine d'années.

Tout en répétant qu'il ne voulait pas se mêler des dossiers courants du maire en poste, l'ancien maire a pris le temps de répondre à toutes sortes de questions des journalistes sur place. Ainsi, sur la question des transports en commun, il a raconté comment son équipe avait envisagé d'offrir aux utilisateurs des bus une carte à puce incluant un forfait de stationnements à bas prix. Une façon, a-t-il expliqué, d'encourager les résidents des banlieues à se garer près des centres commerciaux aux abords de la ville pour ensuite prendre l'autobus à partir de là vers le centre. «Le propriétaire des Galeries de la Capitale était prêt à gérer le stationnement gratuitement», a raconté l'ancien maire. On cherchait des façons de marier l'automobile avec le transport en commun, pas de l'opposer. On a besoin des deux: tu ne vas pas aller au Club Price en autobus et puis revenir avec un congélateur.»

Dans le passé, Jean-Paul L'Allier a déjà donné son appui au projet de tramway défendu depuis quelques mois par le maire en poste, Régis Labeaume. Dans son plan de mobilité durable, ce dernier propose de faire de



VAN DOUBLET LE DEVOIR

L'ancien maire de Québec Jean-Paul L'Allier constate que le quartier Saint-Roch respire à nouveau. «On a réussi la revitalisation du centre-ville. Il est sorti des soins intensifs, puis de l'hôpital.»

Saint-Roch le carrefour des transports et du futur tramway, à la manière de Berri-UQAM pour le métro à Montréal.

Un quartier qui partait de loin

Devant les participants au sommet Actions Saint-Roch à l'hôtel Pur, M. L'Allier a rappelé à quel point le quartier partait de loin à la fin des années 1980, terrassé qu'il était par l'avènement des centres commerciaux de banlieue, un véritable «cannibalisme fiscal», a-t-il dit.

Pour contrer cela, il fallait offrir «plus qu'un centre commercial au centre-ville», a-t-il répété. Aménagement d'un grand parc au cœur du quartier, avantages fiscaux aux entreprises, ateliers d'artistes, installation «de morceaux d'université» au centre-ville (l'ENAP, l'INRS, etc.), mobilisation de tous les acteurs du secteur (dont les chauffeurs de taxi!), la Ville a mis le paquet.

«Oui, on a réussi la revitalisation du centre-ville. Il est sorti des soins intensifs, puis de l'hôpital», a résumé l'ancien maire, aujourd'hui à l'emploi d'une firme d'avocats réputée. Son meilleur coup? «Le jardin. Ça été bien de le faire au début du projet parce que ça a attiré des universités et

tué beaucoup de préjugés.»

Interrogé sur l'arrêt des décaissements de crédits d'impôt aux entreprises technologiques du secteur, M. L'Allier a rétorqué qu'elles avaient rempli leur mandat, mais que certaines pourraient «peut-être» en avoir besoin.

Qualifiant le quartier de «fragile», il a dit que c'était le lot de tous les quartiers reposant sur ce qu'on appelle la «mixité», soit un équilibre entre les fonctions (commerciale, résidentielle, artistique, universitaire, sociale, etc.), chose sur laquelle les villes n'ont pas de prise directe.

À propos de la menace que présentent les nouveaux «centres-villes» qui se développent sur le boulevard Laurier et dans le secteur Lebourgneuf, il a soutenu qu'ils étaient moins menaçants qu'apparaissent, les fusions ayant privé ces secteurs des avantages fiscaux des banlieues.

Des Olympiques et des Nordiques

Dans le dossier olympique, M. L'Allier a dit que le maire Labeaume était «sage» d'écarter le scénario d'une candidature si le Massif ne répond pas aux normes de la Fédération internationale de ski. Il a par ailleurs

trouvé intéressante l'idée d'une candidature conjointe avec la Ville de Lake Placid, aux États-Unis, laquelle a les installations pour accueillir les épreuves de descente.

«Ça permettrait d'avoir le bloc américain pour la candidature. Ce n'est pas négligeable, ça vaut de l'argent.» Or sa préférence va à d'autres types de compétitions, comme le Championnat du monde de hockey, que Québec a accueilli avec succès en 2008. «J'ai toujours eu beaucoup confiance dans les événements par catégories, comme le championnat de patin de vitesse. Si tu multiplies ces championnats-là, ça t'amène beaucoup de monde, de la visibilité éparpillée dans l'année, et ça ne te coûte pas Lillehammer.»

Enfin, sur le projet de ramener les Nordiques à Québec, Jean-Paul L'Allier a lancé sans le nommer une invitation à l'ancien patron des Nordiques (et actuel président du Comité olympique), Marcel Aubut. «Le jour où ceux qui ont mis l'argent dans leurs gains le remettront sur la table pour le retour, on commencera à prendre ça au sérieux.»

Le Devoir

Prolongation
jusqu'au
7 novembre

8
JOURS
EXCEPTIONNELS



VOS RÊVES DE DÉCORATION À DES PRIX EXCEPTIONNELS

MONTRÉAL - 505 Avenue du Président Kennedy
Tél. 514-350-9070 - montreal@roche-bobois.com

LAVAL - Quartier Laval - 660 Boulevard Le Corbusier, L7
Tél. 450-688-6000 - laval@roche-bobois.com

TORONTO - 101 Parliament Street
Tél. 416-366-3273 - toronto@roche-bobois.com

Jean Paul
GAULTIERrochebobois
PARIS
50 ans de créations

Laval met son projet de trolleybus «entre parenthèses»

MÉLISSA
GUILLEMETTE

La Société de transport de Laval met le projet de trolleybus «entre parenthèses», le temps d'étudier les possibilités qu'offrent les autobus électriques alimentés par biberonnage, ces véhicules que Montréal prévoit acheter au-delà de 2016.

Si un réseau de trolleybus alimentés par des caténaires au-dessus des routes est vu comme une option «faisable» et peu risquée, il est coûteux, a révélé l'étude de faisabilité du projet, que la

société a rendue publique hier. Pour deux axes de transport, sur les boulevards de la Concorde et des Laurentides, 300 millions de dollars devraient être déboursés. «Là-dessus, 100 millions sont dus aux infrastructures électriques», explique le directeur général, Pierre Giard.

Les autobus «biberonneurs», technologie encore nouvelle, pourraient être moins coûteux et aussi efficaces. Surnommés les «fast charge», ils se rechargent aux arrêts ou aux extrémités des lignes. La Société de transport de Montréal a déjà

annoncé en mai dernier le projet que sa flotte soit entièrement de ce type en 2025, c'est-à-dire que les autobus soient électriques, mais sans fil. Les autobus qui se rechargent entre quatre et six heures au garage pendant la nuit intéressent également la STL. «Toutes ces technologies ne sont pas encore au point, mais c'est très prometteur», indique le directeur général, qui ajoute qu'un projet-pilote se tiendra dans cinq des neuf sociétés de transport du Québec en 2011, dont celle de Montréal. «Notre souhait, c'est de nous rendre compte que ces technologies pourraient réellement fonctionner à Laval.» Les véhicules devront entre autres prouver leur efficacité en hiver.

Ces autobus offrent plus de possibilités que les trolleybus, qui se prêtent plutôt aux grandes artères. «Le trolleybus nous permettrait d'électrifier environ 15 % de notre réseau, tandis que les autobus électriques, qui n'ont pas besoin d'infrastructures, pourraient très bien se promener dans les petites rues de Laval. On pourrait couvrir à terme 100 % de la flotte», explique Pierre Giard.

Le Devoir

Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

EN EXCLUSIVITÉ SUR LE WEB

Lucien Francoeur Nicolas Deslauriers Bernard Landry Jean Perron Rémy Trudel

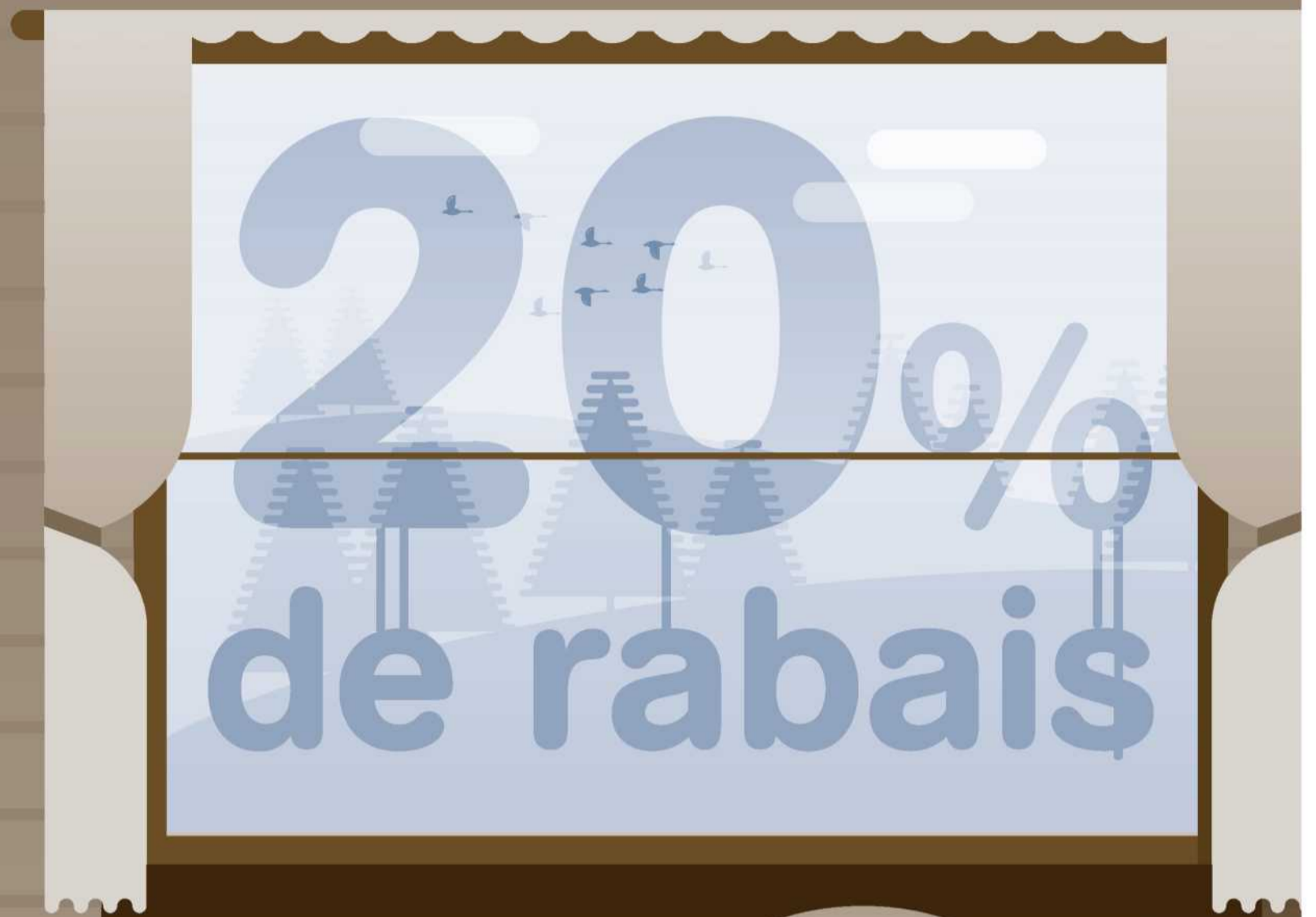
CNV 24/7
cnv.ca
culture • opinion • succès



porter

raffinée sur toute la ligne

20 % de rabais douilletts.



Voyagez confo à bord de Porter. 20 % sur tous les vols.
Vols au départ de Montréal. Réservez avant le 10 novembre 2010.
Mentionnez le code CONFO20. Trajets avant le 31 mars 2011.
Réservations au moins 7 jours à l'avance. Tarifs à partir de :

TORONTO 20 par jour 72* \$	HALIFAX 96* \$	ST. JOHN'S 120* \$	SUDBURY 112* \$	THUNDER BAY 96* \$
BOSTON 160* \$	CHICAGO 160* \$	NEW YORK 97* \$		

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

* À l'exclusion de la période du 16 décembre 2010 au 5 janvier 2011. Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. L'aller simple en classe Fixe n'inclut pas les taxes, frais et surcharges. Ce tarif aller-simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

www.flyporter.com

ACTUALITÉS

Le PLC peine encore à se financer

Les conservateurs ont récolté 4 millions au dernier trimestre, trois fois plus que les libéraux

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — La tournée estivale du chef libéral Michael Ignatieff s'est peut-être bien déroulée, mais elle n'a pas permis pour autant au Parti libéral du Canada de s'enrichir. Le PLC a vu ses dons légèrement fléchir au cours du trimestre de juillet à septembre, alors que ceux des autres formations se sont maintenus ou ont légèrement augmenté.

Le PLC a récolté au cours des trois mois d'été 1,33 million de dollars auprès de 16 619 donateurs. Au Parti conservateur, on en a récolté presque trois fois plus: 4,04 millions auprès

de 36 744 donateurs. Ce ratio de trois pour un est devenu la norme au fil des ans. Pour la formation de Stephen Harper, il s'agit d'un très léger fléchissement de 80 000 \$ (2 %) par rapport au trimestre précédent. Pour M. Ignatieff, la diminution des dons atteint presque 300 000 \$ par rapport au trimestre précédent, soit une baisse de 17 %.

Notons que la course à la direction de 2006 à 12 candidats a fait très mal aux finances libérales. Quatre ans plus tard, le parti paye encore pour cette orgie de candidats. Ainsi, seulement au cours du dernier trimestre, près de 91 000 \$ ont

été récoltés et dirigés automatiquement au remboursement de la dette des Maurizio Bevilacqua (88 450 \$), Gerard Kennedy (1500 \$), Stéphane Dion (845 \$), Hedy Fry (100 \$), Martha Hall Findlay (50 \$) et Ken Dryden (25 \$). M. Bevilacqua siphonne ainsi beaucoup d'argent pour sa dette de chefferie. Le trimestre précédent (avril à juin 2010), il avait encore une fois été le champion du financement, récoltant près de 77 000 \$ pour éponger sa dette. M. Bevilacqua a été candidat pendant quatre mois. Dès le mois d'août 2006, il s'est retiré pour appuyer Bob Rae. Stéphane Dion a été élu chef du PLC

en décembre, lors du congrès de l'investiture.

Le NPD de Jack Layton a récolté ce trimestre 1,09 million de dollars auprès de 12 643 donateurs, en hausse de 53 %. Le trimestre précédent était toutefois historiquement bas.

Le Bloc québécois, enfin, a récolté 112 000 \$, contre 72 000 \$ le trimestre précédent. Dans ce dernier cas, les chiffres sont trompeurs puisque le parti se finance désormais principalement à travers ses associations de circonscription, qui ne font qu'un rapport annuel.

Le Devoir

Khadr: l'entente négociée sans Harper?

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Accord de transfert ou pas, le gouvernement ne veut rien savoir d'être associé au nom d'Omar Khadr. Hier, les conservateurs ont laissé filtrer une rumeur affirmant que l'échange de notes diplomatiques entre les autorités canadiennes et américaines s'est fait dans le dos du premier ministre.

Selon ce que rapportait *Sun-Media*, l'annonce d'une entente concernant le rapatriement d'Omar Khadr a fait grincer bien des dents au sein du cabinet. La réunion préparatoire pour la période de questions de lundi aurait donné lieu à quelques altercations verbales.

On laisse ainsi entendre que l'entente qui garantit à Omar Khadr un rapatriement après un an de prison à Guantánamo serait plus que ce que Stephen Harper était prêt à offrir.

Comme le premier ministre était en Europe au moment où l'ambassade canadienne à Washington négociait l'accord avec les Américains, on suppose que ces tractations se sont

faites à son insu. Ce qui expliquerait une partie du cafouillage médiatique autour des promesses de Lawrence Cannon indiquant que le Canada ne participait pas aux négociations.

En Chambre, le député libéral Dan McTeague a demandé des éclaircissements à M. Cannon concernant ces dissensions. Le ministre des Affaires étrangères a alors répondu que «le gouvernement n'a pas participé aux négociations sur la peine imposée» et que le Canada «ne faisait pas partie de cette discussion ni de cette entente». Il n'a pas démenti les déchirements entre les conservateurs.

Questionné à ce sujet, Gilles Duceppe a pour sa part dit ne pas croire «que des gens [de l'ambassade] auraient pris le risque de passer outre à M. Harper». «Peut-être que le Canada n'a pas participé directement aux négociations, mais [le gouvernement] était au courant de ce qui se négociait», a-t-il dit. Mais jusqu'ici, le gouvernement a réussi à ne pas le reconnaître formellement.

Le Devoir

Contrat de rénovation du parlement

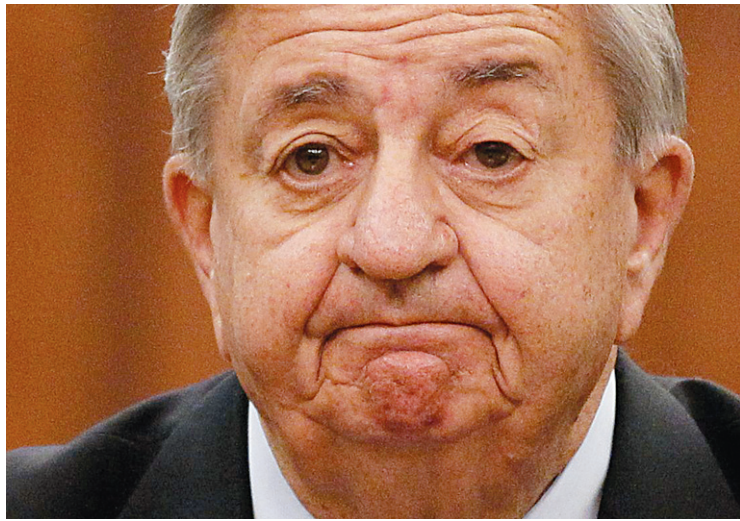
Varin rejette les critiques, l'opposition doute

STÉPHANIE MARIN

Ottawa — L'homme qui aurait aidé un entrepreneur à obtenir un lucratif contrat pour la rénovation d'un édifice du parlement canadien a affirmé hier que c'est pour lui présenter des gens et distribuer des brochures vantant les mérites de son entreprise qu'il a été payé plus de 100 000 \$.

Cette explication de Gilles Varin — un homme fort bien branché auprès du Parti conservateur — est loin d'avoir convaincu l'opposition, qui continue de maintenir qu'il est un lobbyiste illégal qui a utilisé ses contacts auprès de dirigeants conservateurs pour obtenir des contrats pour ses clients.

Après des semaines d'allégations de la part des partis d'opposition au sujet d'interférence politique au ministère des Travaux publics, un comité parlementaire tente de déterminer s'il s'est effectivement passé quelque chose de louche ou d'illégal dans l'octroi du contrat de réfection de l'édifice de



CHRIS WATTIE REUTERS

Gilles Varin a assuré qu'il n'y a eu aucune ingérence politique dans l'attribution du contrat de rénovation du parlement à son client, l'entreprise montréalaise LM Sauvé.

l'Ouest du parlement.

Témoignant devant le comité hier matin, Gilles Varin a nié avoir mal agi dans toute cette affaire. Il a assuré qu'il n'y a eu aucune ingérence politique dans l'attribution du contrat de rénovation de 9 millions à son

client, l'entreprise montréalaise LM Sauvé, corroborant ainsi le témoignage des fonctionnaires du ministère.

Et malgré les accusations de l'opposition, il affirme qu'il n'est pas un lobbyiste. Il se qualifie plutôt de «conseiller

stratégique en communication et en développement d'affaires», et ce, depuis 40 ans.

Bien avant ce témoignage, Paul Sauvé, le président de LM Sauvé, avait affirmé avoir donné 140 000 \$ à M. Varin pour qu'il l'aide justement à obtenir le contrat de 9 millions en 2008. Il s'agirait plutôt de 118 000 \$, selon M. Varin.

Mais son témoignage — parsemé de trous de mémoire — n'a pas impressionné les députés de l'opposition. «C'est un personnage véreux», a laissé tomber le néodémocrate Pat Martin après qu'il eut répondu aux questions des députés.

Le député ne peut croire qu'il a été payé autant d'argent — à coups de 5000 \$ ou de 10 000 \$ par mois pendant plus de deux ans — pour distribuer des brochures. «Il devait penser que vous alliez faire quelque chose de magique pour lui», lui a-t-il lancé en comité.

Qualifiant l'homme de «non crédible», M. Martin a ainsi décrit son travail: «des gens comme lui gravitent autour des Travaux publics et vendent les contrats».

Les invraisemblances dans ses déclarations justifient la suite des travaux du comité, ont soutenu les députés d'opposition.

La Presse canadienne

EN BREF

Santé maternelle: Ottawa lance un appel

Ottawa — La ministre de la Coopération internationale, Bev Oda, a invité les organismes canadiens à soumettre leurs projets pour améliorer la santé maternelle dans les pays en voie de développement. Mme Oda a annoncé hier qu'elle débloquait une tranche de 75 millions de la somme totale promise cet été lors du sommet du G8. Les organismes devront présenter des projets d'une valeur minimale d'un demi-million de dollars chacun. Quatre-vingts pour cent des 75 millions devront être destinés aux sept pays africains jugés prioritaires: l'Éthiopie, le Ghana, le Mali, le Mozambique, le Sénégal, le Soudan et la Tanzanie. La ministre a réitéré que les projets pourront faire la promotion de la

régulation des naissances, y compris la contraception, mais pas de l'avortement. — *Le Devoir*

Gardereries à domicile: la FFQ pour la burqa

Québec — L'État ne doit pas interdire le port du niqab ou de la burqa aux travailleuses des garderies en milieu familial, pense la Fédération des femmes du Québec. En commission parlementaire hier à l'Assemblée nationale, la présidente de la FFQ, Alexa Conradi, a demandé au gouvernement d'exclure les services de garde à domicile de l'application du projet de loi 94 sur les accommodements raisonnables. Selon Mme Conradi, des femmes victimes d'exclusion sociale pourraient se retrouver encore plus marginalisées, et sans revenu. — *La Presse canadienne*

LE DEVOIR

Libre de penser



100 ans de regards sur l'information

100 ANS DE CULTURE AU QUÉBEC

Une table-ronde à l'occasion du centenaire du journal

Date : 9 novembre 2010

Heure : 19h00 à 21h00

Lieu : Auditorium Maxwell Cummings

Musée des beaux-arts de Montréal

1379 rue Sherbrooke Ouest, Montréal

Gratuit, mais inscription obligatoire au www.inm.qc.ca

Simon Brault, O.C.

Directeur général de l'École nationale de théâtre, président et membre fondateur de Culture Montréal



Honorable Liza Frulla

Ex-ministre de la Culture des Communications et de la Francophonie du Québec et ex-ministre du Patrimoine du Canada



Yvan Gauthier

Président-directeur général du Conseil des arts et des lettres du Québec



Monique Giroux

Animatrice et productrice

Une table-ronde animée par
ARIANE ÉMOND, journaliste indépendante
La table-ronde débutera à 19h00.

Allocution d'ouverture
BERNARD DESCÔTEAUX,
Directeur, Le Devoir

Synthèse et conclusion
JEAN-FRANÇOIS NADEAU,
Directeur des pages culturelles, Le Devoir

INSTITUT DU NOUVEAU MONDE



MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE MONTRÉAL

IDÉES SOLUTIONS ACTIONS

DES JEUNES ÂGÉS DE 20 À 35 ANS PROVENANT DE TOUS LES COINS DU QUÉBEC SE RASSEMBLERONT LES 26, 27 ET 28 NOVEMBRE PROCHAINS AFIN DE TRANSFORMER LEUR CYNISME À L'ÉGARD DE LA SITUATION SOCIALE ET POLITIQUE ACTUELLE EN SOLUTIONS ET EN ACTIONS CONCRÈTES.

LES MENTORS SUIVANTS SERONT PRÉSENTS :

CLAUDE BÉLAND
EMMANUEL BILODEAU
YVON BOLDUC
DANIEL BRÉTON
CLAUDE CASTONGUAY
FRANCINE CHAMPOUX
BERNARD DESCÔTEAUX

CÉLINE HERVIEUX-PAYETTE
MARC LALONDE
JACQUES LANGUIRAND
JEAN LECLERC
JACQUES MÉNARD
SUZANNE TREMBLAY
ANIK TRUDEL

HÉLÈNE V. GAGNON
MICHEL VENNE
(D'AUTRES MENTORS
SERONT ANNONCÉS
SOUS PEU)

SOMMET GÉNÉRATION D'IDÉES 2010
LES 26, 27 ET 28 NOVEMBRE PROCHAINS
AU PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
POUR LES 20-35 ANS

INSCRIVEZ-VOUS!
WWW.GENERATIONDIDEEES.CA

FONDS de solidarité FTQ

BOMBARDIER

BMO Groupe financier

DELEGATUS

ÉDITORIAL

Parti québécois

La recette de la souveraineté

La contestation par un groupe de jeunes souverainistes du concept de «gouvernance souverainiste» a été reçue par le Parti québécois comme un geste «irrespectueux». Irrespectueux envers quoi, envers qui? Envers Pauline Marois qui a attaché son nom à ce concept? Il y a là un début de fronde qui rejoint de fait l'autorité même de la chef péquiste. Elle sait maintenant qu'elle ne peut, comme tous ses prédécesseurs, compter sur la confiance absolue de ses militants.



son arrivée à la tête du Parti québécois en 2007, Pauline Marois paraissait en mesure d'imposer sa volonté au parti. Après la démission d'André Boisclair, personne d'autre ne voulait ce job. Aussi, personne ne s'opposait à ce qu'elle mette fin au «référendisme». La proposition qu'elle soumet au congrès du printemps prochain fut plutôt bien accueillie, mais voilà qu'on lui fait maintenant savoir qu'elle devra se battre pour la faire adopter et obtenir le vote de confiance auquel elle doit se soumettre à cette occasion.

Ce vent de contestation n'est certainement pas une surprise pour Pauline Marois qui connaît trop bien son parti pour ne pas savoir qu'il n'accorde jamais un appui total à ses chefs. Au Parti québécois, c'est le chef qui est aux ordres des militants, et non l'inverse. Et pour qu'elle le comprenne bien, on lui rappelle de façon peu subtile qu'il y a une solution de rechange à son leadership en la personne de Gilles Duceppe.

Ce qu'on dit à Pauline Marois dans cette «lettre des 50», c'est qu'elle devra se plier à une démarche vers la souveraineté beaucoup plus engageante que la «gouvernance souverainiste» qu'elle propose et qui, pour ce groupe, confine à une reconnaissance implicite du fédéralisme. Pour le moment, il s'abstient de définir un nouveau texte, mais on comprend, lorsque ces jeunes souverainistes se disent galvanisés par les propos de l'ancien chef Jacques Parizeau sur la «pédagogie souverainiste», qu'ils ont en tête ce que par le passé on a appelé des «gestes de rupture» pour précipiter la tenue d'un référendum pour l'obtention de la souveraineté.

Le débat qu'on tente de lancer à travers cette sortie des «50» nous ramène aux échanges qui, périodiquement, ont opposé modérés et «purs et durs» au sein du Parti québécois quant à la démarche vers la souveraineté. Il y a les patients qui veulent éviter le risque d'un troisième échec référendaire, dont est Pauline Marois, et les impatientes, dont on peut croire que Jacques Parizeau est, qui veulent forcer la conjonction.

Ce qui alimente aujourd'hui les espoirs de ces derniers est justement la conjonction électorale qui pourrait être favorable au retour au pouvoir du Parti québécois en vertu du principe de l'alternance. Encore faudra-t-il que la conjonction se maintienne, que François Legault ne puisse lancer son nouveau parti politique, que le Parti libéral continue d'être honni par les électeurs francophones.

La conjonction politique est loin d'être aussi certaine qu'elle l'était en 1994 lorsque Jacques Parizeau devint premier ministre. Il lui était facile de suivre son plan qui s'appuyait sur une opinion publique déjà également partagée entre le fédéralisme et la souveraineté. Ce n'est plus le cas. Pour cette raison, il serait imprudent d'imposer une stratégie à l'actuelle chef péquiste. Et de sa part, d'accepter de se laisser emprisonner dans une démarche qui ne lui paraît pas appropriée.

bdescoteaux@ledevoir.com

Compressions en culture

Autopsie du pire

Le ministre du Patrimoine canadien, James Moore, choisit de décrypter une «leçon» là où on tente plutôt de l'informer de l'affaiblissement inquiétant des compagnies artistiques canadiennes. Le portrait brossé par la Conférence internationale des arts de la scène (CINARS) cette semaine est celui d'une industrie culturelle essoufflée, abattue par la disparition du soutien fédéral aux tournées internationales. Nul ne souhaite assister à une longue agonie.

Qui n'avait pas prédit ce scénario catastrophe? Deux ans après l'abolition d'une précieuse aide à la diffusion, sous des prétextes artificieux de recherche d'efficacité, les données récoltées par CINARS confirment que ces coupes ont été dévastatrices: annulation de tournées, pertes de revenus, licenciement de personnel. En arrière-plan, on devine des artistes pris à la gorge. Les compagnies s'essoufflent.

Et sur les scènes internationales, des troupes canadiennes de renom brillent soudain par leur absence. Certains organismes ont réussi à maintenir une partie de leurs activités de diffusion hors Canada en convainquant des groupes privés ou des diffuseurs étrangers de leur fournir du soutien. Mais à la longue, ces mesures de dernier recours s'épuisent. Inscrite pourtant comme l'un des trois grands axes stratégiques de Patrimoine canadien, la diffusion à l'étranger «des expressions artistiques et du contenu culturel canadien» est en péril, et avec elle, l'image du Canada fier exportateur de sa culture.

Tout cela dans un contexte où certains prédisent, sur fond de récession économique, un ressac inquiétant pour les arts de la scène, un secteur culturel fortement dépendant des commandites commerciales et des dons. L'avenir est incertain.

Il est dérangeant de voir resurgir la même froide indifférence politique qui enfanta les compressions. Les conservateurs avaient imaginé les coupes de 5,4 millions pour remédier à des problèmes d'efficacité — les motifs idéologiques n'étaient pas loin derrière, rappelons-le. Inébranlables alors, ils restent toujours de marbre devant le triste spectacle de compagnies incapables de rayonner à l'étranger, comme si cela était sans incidence, notable du moins.

M. Moore affirme qu'il n'a pas de «leçons à recevoir». Et il défie la liste des investissements de son gouvernement en culture. Il y eut en effet des hausses notables dans certains secteurs, mais gare aux chiffres qu'on récite en les triant sur le volet. Ainsi, le budget du Conseil des arts du Canada a bel et bien été rehaussé, mais les 180 millions par année sont bien insuffisants par rapport à l'idéal revendiqué de 300 millions.

Les conservateurs avaient promis de trouver une autre solution en annonçant le retrait de leur soutien. Cette promesse s'est évanouie. À la lumière de ce que l'on pressentait mais que désormais l'on sait, la demande de 7 millions de dollars pour soutenir le rayonnement à l'étranger des artistes canadiens n'a rien d'abusif.

machouinard@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSE BOILEAU

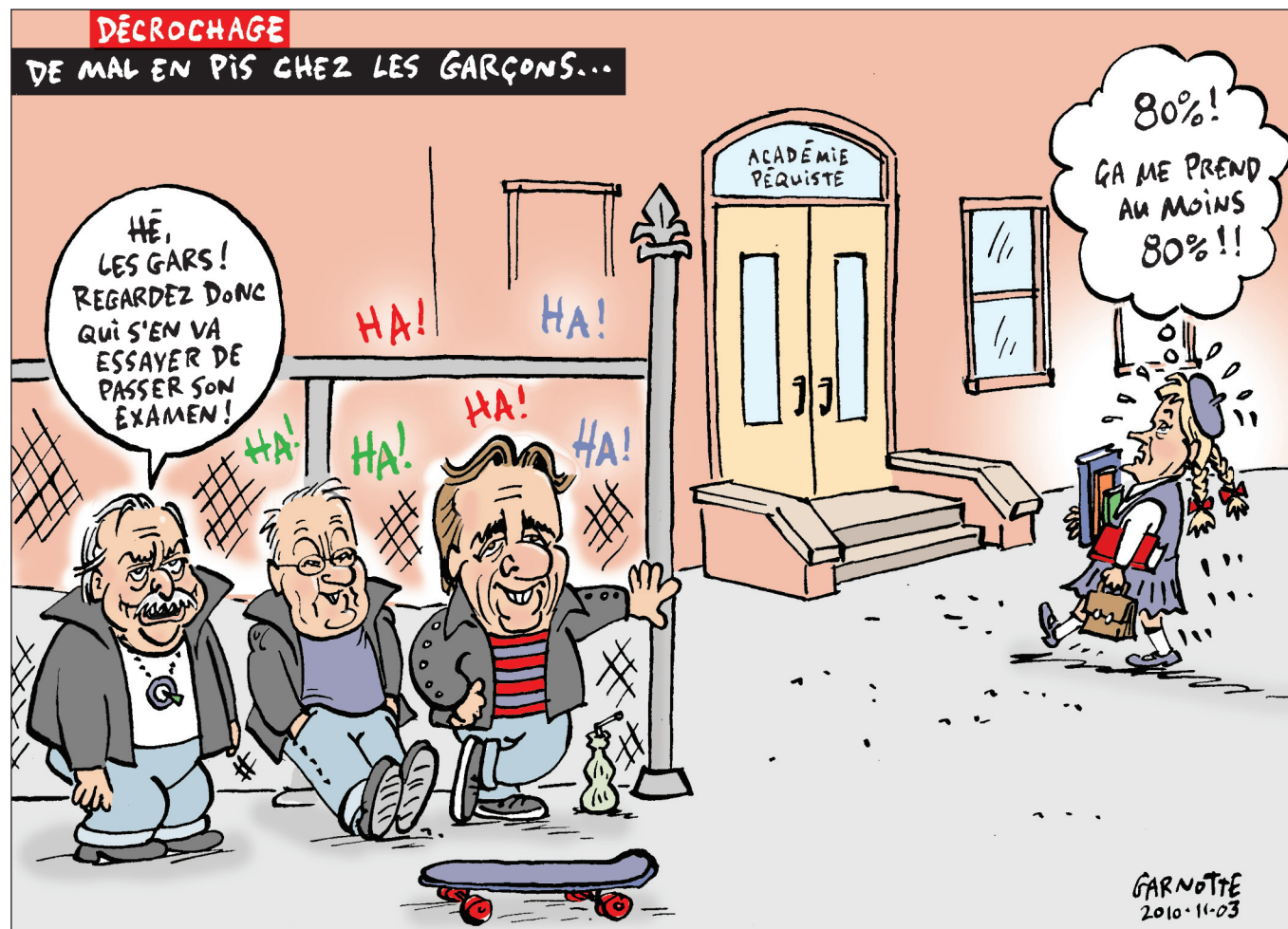
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



L E T T R E S

Heureusement, il y a la Cour suprême

Sans le recours à la Cour suprême du Canada, les victimes québécoises d'agressions sexuelles de la part de religieux, ou de toute autre personne, ne pourraient pas, contrairement à leurs concitoyens canadiens, tenter de poursuivre contre leurs agresseurs si la plainte était formulée plus de trois ans après les faits.

Les cours du Québec appliquent strictement la règle qui interdit les recours si la plainte est formulée plus de trois ans après les faits, même dans le cas de personnes qui avaient huit ou dix ans quand elles ont été agressées.

Chaque fois que j'entends invoquer le super modèle québécois, auquel chacun doit s'intégrer, je me demande à quoi au juste on se réfère pour appeler ainsi une série de mesures et de droits qui, dans bien des cas, ont été adoptés avec un retard de plusieurs années sur les autres régions du Canada.

Ainsi, les femmes du Québec ont obtenu le droit de vote en 1940, 22 ans après que le gouvernement fédéral l'eut accordé à son niveau, et 24 ans après le Manitoba.

Viendra maintenant un alignement heureux et fort attendu, pour les victimes d'agressions sexuelles, sur le droit et les coutumes qui ont cours depuis longtemps ailleurs au Canada.

Georges Paquet
Ottawa, le 29 octobre 2010

À la recherche du héros

Gageons que si monsieur Duceppe devenait chef du Parti québécois, il verrait tôt ou tard son leadership être contesté. Je ne doute pas que son discours actuel soit clair quant à la nécessité de faire la souveraineté; celui de madame Marois l'était également avant qu'elle devienne chef. Arriver à la tête d'un parti qui rêve de faire un pays ne doit certainement pas être de tout repos, car malgré soi, on se trouve à porter sur ses épaules les raisons profondes qui font que nous n'avons pas un pays.

En clair, tous les complexes, tous les démons, toutes les peurs qui se cachent dans l'âme québécoise sont soudain incarnés par le chef. Alors, les militants sont toujours déçus de ne pas avoir trouvé le héros, l'être émancipé de tous les démons collectifs. Ils voudraient que ce sauveur n'incarne pas ce qu'eux-mêmes ne veulent pas voir en eux-mêmes — et n'assument pas.

Aux dernières élections, c'est Amir Khadir qui a tenu les propos les plus clairs et les plus convaincants sur les raisons fondamentales de faire l'indépendance. C'est cela qui, à la dernière minute, m'a convaincu de voter Québec solidaire. Cela dit, je ne conteste pas le leadership de madame Marois, bien que je me réserve le droit de la critiquer. Je vois un fond de misogynie chez ceux qui ne croient pas en elle. Naïfs (ou arrogants chez les plus ambitieux), ils croient encore en un «papa fort qui va tout arranger ça». Se peut-il qu'ils ne croient pas en eux d'abord?

Benoît LeBlanc
Brossard, le 29 octobre 2010

Garder nos oreilles à leur place

Ce qui m'a fait réellement peur après la lecture du spécial Halloween de Pauline Gravel, «Robots sapiens» (voir *Le Devoir* des samedi 30 et dimanche 31 octobre), ce ne sont ni les figures grotesques, ni l'oreille greffée sur le corps, ni les nouvelles technologies, ni l'art idiot. On en a vu d'autres. Ce qui m'inquiète est plutôt l'idée bête et conformiste que l'on se fait du progrès.

Je ne crois pas à cette dénaturation du corps humain et son retrait des impératifs naturels. Je ne crois pas à ce futur aux corps robotisés pour contrer l'angoisse de la mort et étirer l'existence d'une minorité ayant le luxe de réaliser ses fantasmes narcissiques. S'il y a, un jour, une équité économique mondiale, personne n'aura les moyens de payer les médecins et les chercheurs pour des opérations copiées sur la science-fiction hollywoodienne. C'est du futurisme de pacotille pour ébahir les esprits faibles.

Et si le progrès était de garder nos oreilles et nos yeux à leur place, de s'en servir mieux et faire ainsi honneur à ces milliards d'années d'évolution de la matière pour arriver à ce fabuleux corps humain? Si, au lieu de brouiller nos perceptions avec ce bavardage électronique que nous nommons, souvent à tort, informations, nous utilisions nos sens avec sensibilité et curiosité pour saisir un réel à (re)découvrir?

Marc Boucher
Le 1^{er} novembre 2010

LIBRE OPINION

Avenir du Québec: un problème mal posé

CLAUDE MARTIN

Québec

Membre du Parti québécois depuis sa fondation en 1968, j'ai longuement milité au sein du parti à divers titres, notamment comme président de l'exécutif de circonscription de Kamouraska-Témiscouata pendant quelques années. Plus le temps passe, plus je désespère de voir avancer la cause de la souveraineté du Québec, qui me tient tant à cœur.

Depuis une trop longue période en effet, la majorité des membres qui s'expriment sur l'avenir du Québec sont obnubilés par le «comment» de la création d'un pays alors qu'il faudrait plutôt se pencher sur le «pourquoi». On a de plus en plus tendance à présenter la souveraineté comme une fin en soi alors qu'elle n'est que le moyen d'améliorer notre avenir collectif, quand on ne se contente pas plutôt d'en parler comme d'un «rêve».

Tant que nous nous contenterons d'en rêver, le pays ne se créera jamais tout seul: il faut en faire un projet, qui devra mettre à contribution nos meilleurs talents et nos meilleures énergies. Je me rappelle très bien des nombreuses «assemblées de cuisine» que nous tenions au début des années 1970: au départ des réunions, plusieurs participants se montraient assez sceptiques quant à la nécessité de nous doter d'un pays à nous, mais à la fin des assemblées, le taux d'adhésion augmentait sensiblement parce que les gens comprendraient bien quels avantages ils pourraient tirer de l'indépendance, qui était bien per-

cue comme un moyen d'obtenir plusieurs autres bénéfices qui les intéressaient...

En fait, la création d'un pays doit redevenir un objectif enthousiasmant dont les bénéfices et les bienfaits devront être clairement présentés à la population en général, comme nous le faisons autrefois. En effet, le message à véhiculer désormais par le PQ devrait porter résolument sur la présentation des possibilités de contrôle de notre avenir comme peuple, moyens qui nous font présentement défaut et que la souveraineté permettra désormais de nous offrir: solide protection de la langue française et de son évolution dans le monde comme outil de communication et de support de notre culture, appui institutionnel à nos artistes et créateurs, position proprement québécoise sur le contrôle des armes à feu, protection renforcée de nos institutions financières, modèle québécois original concernant le traitement des délinquants, positionnement québécois concernant l'armée, les dépenses militaires et le soutien actuellement accordé à des régimes étrangers avec lequel nous ne sommes pas d'accord, cadre d'accueil des immigrants pour qu'ils appuient clairement les intérêts du Québec, protection du modèle québécois sur de nombreux sujets comme l'assurance maladie, le financement de la santé et des médicaments, la gestion des garderies subventionnées, etc.

Nous sommes constamment forcés d'endurer les prises de position du Canada sur une foule de questions, même si elles correspondent rarement aux intérêts spéci-

fiques du peuple québécois... Il est complètement anormal que toutes nos priorités comme peuple nous soient constamment imposées par la majorité canadienne, qui établit toujours ses priorités en fonction de ses propres intérêts, sans jamais tenir compte de nos intérêts à nous comme peuple. Les occasions se multiplient de rappeler aux citoyens du Québec où sont leurs intérêts et comment la position canadienne les met en péril: on entend pourtant rarement des dénonciations par le PQ, qui rate ainsi de nombreuses occasions de faire la pédagogie de l'indépendance ou de maintenir une saine capacité d'indignation des citoyens. En fait, si toutes les positions canadiennes qui ne tiennent pas compte des intérêts du peuple québécois étaient dénoncées au fur et à mesure, cela pourrait créer une dynamique telle que les citoyens sentiraient d'eux-mêmes le besoin de débattre de la nécessité d'un pays et réclameraient un référendum.

La récente controverse entourant le leadership de Pauline Marois est la conséquence directe de cette obsession du «comment» au détriment du «pourquoi». Le PQ regroupe un grand nombre de membres clairement convaincus, mais qui ont tendance à demeurer seulement entre convertis. C'est l'élargissement de ces perspectives qui est la clé de notre avenir: consentir à investir enfin sur le «pourquoi» de la souveraineté auprès de la population en général permettra de mettre fin au débat stérile qui provoque encore une fois une crise de leadership au PQ...

IDÉES

Avenir du Québec

Gouverner en souverainiste et faire l'indépendance

COLLECTIF DE MILITANTS

Depuis quelques jours, un petit groupe de personnes a entrepris une attaque en règle contre la gouvernance souverainiste et par la même occasion, contre la direction de Pauline Marois. À quelques mois du congrès, bien que les débats soient de mise, il importe que les militants souverainistes se concentrent sur l'essentiel: sortir le Québec de l'impasse.

Rappeler une évidence

En politique, il est toujours bon de rappeler certaines évidences: le Parti québécois est indépendantiste et non pas référendariste, étapiste, autonomiste ou provincialiste. Il est vrai cependant que la proposition de nouveau programme présente une rupture avec le passé. Entre une gouvernance provinciale qui confine à l'impuissance et une obsession référendaire qui s'est soldée jusqu'ici par deux échecs, le Parti québécois doit désormais gouverner en souverainiste, une stratégie qui permettra toutes les stratégies et, surtout, toutes les victoires.

Gouverner en souverainiste

Le mouvement souverainiste a tenté à deux reprises de profiter de conjonctures favorables, avec les résultats qu'on connaît. Malheureusement, l'appui à la souveraineté s'est estompé chaque fois sans qu'on puisse aspirer à réaliser notre indépendance autrement qu'en espérant un nouveau ressac. Ce qui est proposé aujourd'hui est tout autre. Alors que les allégations de corruption et de trafic d'influence qui affligent les libéraux dégoûtent davantage les Québécois de la politique qu'ils ne les mobilisent, nous leur proposerons des solutions qui leur permettront d'avoir plus d'emprise sur leur État et leur nation.

Le Québec doit progresser grâce à des gains réels de liberté et non pas par des crises, des humiliations et des échecs. Un gouvernement souverainiste contribuera justement à rétablir le lien de confiance entre les Québécois et leur État national, en plus d'assurer une croissance permanente de l'appui à l'indépendance.

Une stratégie gagnante

L'objectif n'est pas de réformer le fédéralisme, mais bien de s'en libérer. Ce qu'un gouvernement souverainiste doit faire, c'est faire sauter un par un tous les verrous du fédéralisme, comme le multiculturalisme et ses ghettos, la monarchie poussièreuse ou le pouvoir fédéral de gaspiller dans nos champs de compétence.

À la prochaine élection, le Parti québécois demandera aux Québécois le mandat d'agir pour mettre en œuvre son projet en rejetant le *statu quo*, en protégeant les acquis du Québec et en répondant aux aspirations des Québécois. La gouvernance souverainiste remet les rênes du pouvoir entre les mains des Québécois.

Les récents propos tenus par Jacques Parizeau s'inscrivent très bien dans cette démarche. Gouverner en souverainiste, c'est aussi préparer l'indépendance avec détermination et avec rigueur, comme mettre à jour les différentes études sur la souveraineté et augmenter nos représentations à l'étranger.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

La gouvernance souverainiste a été mise en avant en 2007 par un groupe de militants pour qui il importe que le projet souverainiste sorte de l'impasse. Des dizaines puis des centaines de militants qui partagent ce souhait se sont approprié cette idée, et c'est Pauline Marois qui a porté leurs aspirations.

Un plan pour l'indépendance

La gouvernance souverainiste s'incarne à travers les actions suivantes:

■ Assumer tous les pouvoirs dont le gouvernement québécois dispose déjà, mais qu'il n'utilise pas. Par exemple, adopter une Constitution, une Charte de la laïcité, une citoyenneté et une nouvelle Charte de la langue française.

■ Pour faire respecter tous nos pouvoirs, utiliser tous les moyens acceptables au sein d'une société démocratique pour garder le fédéral à sa place, dont l'usage de la clause dérogatoire.

■ Prendre l'initiative d'occuper tout l'espace dans les champs de compétences partagées. En matière d'environnement, d'agriculture, de recherche et de langue, le Québec établira ses priorités.

■ Acquérir de nouveaux pouvoirs comme la culture, les communications et l'immigration. Les ressources fiscales nécessaires à l'exercice de ces nouvelles responsabilités devront aussi être transférées du gouvernement fédéral à l'État québécois.

■ Pour réaliser la souveraineté du Québec, le Parti québécois doit commencer la préparation dès maintenant, notamment par la mise à jour des études sur la souveraineté, par la réédition du document sur les finances d'un Québec souverain et par des démarches diplomatiques visant la reconnaissance internationale de l'éventuelle décision des Québécois de se donner un pays. Il faut être prêt à tenir un référendum à tout moment.

Toujours plus souverains

Chaque fois, le gouvernement fédéral aura deux options: répondre positivement aux demandes du Québec ou risquer un ressac avec le PQ au pouvoir, prêt à tenir un référendum sur la souveraineté. Peut-être que le Canada n'accèdera jamais aux demandes des Québécois, mais il y aura des conséquences immédiates à son refus. C'est le problème des partis fédéralistes à Ottawa, et non celui du Québec.

En repoussant eux-mêmes le fédéralisme dans les câbles, les souverainistes seront assis dans le siège du conducteur et ils cesseront enfin de jouer le jeu des fédéralistes, où ceux de Québec ne demandent rien et ceux d'Ottawa ne donnent rien. Voilà donc comment le Parti québécois compte mobiliser à nouveau les Québécois dans un projet politique commun. Par l'action. Par l'audace. Par la démocratie.

La gouvernance souverainiste a été mise en avant en 2007 par un groupe de militants pour qui il importe que le projet souverainiste sorte de l'impasse. Des dizaines puis des centaines de militants qui partagent ce souhait se sont approprié cette idée, et c'est Pauline Marois qui a porté leurs aspirations. Maintenant, quelques-uns s'attaquent à cette idée en l'associant à la seule personne de Mme Marois. Nous avons des nouvelles pour eux: la gouvernance souverainiste est le projet de centaines de militants du Parti québécois et nous ne laisserons pas ce projet d'indépendance être discrédité pour une question de leadership.

Il n'y a pas de doute possible: le Parti québécois est souverainiste, plus que jamais. Désormais, l'ère du «tout ou rien» est terminée. Nous entrons maintenant dans celle du «toujours plus». C'est le chemin le plus direct vers l'indépendance.

Ont signé ce texte: Gilles Allain, Karina-Maryse Auger, Alexandre Banville, Simon Bélanger, Paul BenetEAU, Johanne Bonneau, Claude Boucher, Alexandre Bourdeau, Daniel Brassard, Michel Breton, Pierre Châteauvert, Robert Dupuy, Kamal El-Batal, Isabelle Fontaine, Louise Fournier, Mariette Fugère, Alexis Gagné-Lebrun, Vincent Grenier, Philippe Leclerc, Éric Leduc, François Lemay, Atim Leon, Renault-François Lortie, Laurent-Paul Maheux, Dominic Mailloux, Christine Normandin, Ercilia Palacio-Quintin, Luc Perron, Frank Prévost, Pierrette Richer, Paul-Émile Robert, Vincent Roy, Alexandre Thériault-Marais, Daniel Turp et 103 autres militants signataires. La liste complète est disponible sur le site du Devoir (www.ledevoir.com).

Plan Marois pour l'indépendance

La leçon écossaise

JEAN-FRANÇOIS LANDRY

Candidat à la maîtrise en science politique de l'Université Laval

Un groupe de 50 jeunes souverainistes dénonce l'autonomisme de Pauline Marois emprunté à l'ADQ. Selon eux, le PQ ne peut négocier de bonne foi avec Ottawa puisque son objectif premier est de réaliser l'indépendance et qu'aucun gouvernement canadien ne voudra négocier le couteau sur la gorge.

La position des jeunes souverainistes déçus est donc logique, mais radicale. Elle rejette définitivement le beau risque de René Lévesque. Rappelons que l'indépendance québécoise a été rejetée démocratiquement deux fois et plafonne dans les sondages depuis des années, et ce, malgré l'impopularité du gouvernement libéral actuel. L'accession à l'indépendance dans les pays démocratiques est parsemée d'embûches tout aussi difficiles à surmonter les unes que les autres. Les jeunes

signataires de la lettre adressée à la chef du PQ devraient réaliser l'ampleur des défis politiques et constitutionnels quasi insurmontables. Le plan Marois est silencieux sur les défis qu'implique la réalisation de l'indépendance. Le PQ n'est pas seul dans cette situation. Elle se répète aussi en Écosse pour le gouvernement minoritaire indépendantiste du Scottish National Party (SNP).

Six défis de la route vers l'indépendance

La croyance populaire veut qu'une victoire du Oui à un référendum sur l'indépendance entraîne automatiquement sa réalisation. Or, la victoire du Oui au Québec ou en Écosse ne serait que le premier pas dans une course à obstacles. Selon le politologue Robert Hazell, la formation d'un gouvernement majoritaire dirigé par le SNP est le premier de six défis dans la réalisation de l'indépendance. Voici les cinq autres.

Le premier défi est le référendum lui-même. Les sondages sur cette question au

cours des dix dernières années démontrent que l'appui à l'indépendance en Écosse varie entre 25 et 30%. De plus, même si ce chiffre augmente à l'approche du référendum, il y a une différence entre ce que les gens affirment *a priori* et le vote dans l'isolement. Au Québec, le groupe des 50 rappelle ironiquement que 78% des Québécois préfèrent la réforme du fédéralisme canadien à l'indépendance. De plus, l'appui à l'indépendance plafonne depuis de nombreuses années et rien n'indique que cette tendance est sur le point de se renverser.

Perte de revenus

Deuxièmement, le référendum proposé par le SNP concerne uniquement l'autorisation pour le gouvernement écossais d'entamer des négociations avec le gouvernement britannique sur les termes de l'indépendance. Certains arrangements pourraient alors être très impopulaires. Les Écossais ne recevraient plus de transferts financiers leur permettant de bénéficier d'un niveau de

dépenses publiques par personne plus élevé qu'en Angleterre. Le retrait du Québec de la fédération canadienne entraînerait la perte de revenus pour le trésor québécois en vertu de la péréquation, dont le Québec se fait le triste bénéficiaire depuis trop longtemps en raison de sa pauvreté.

Troisièmement, l'Écosse devra faire une demande pour devenir membre de l'Union européenne (UE). La reconnaissance du SNP de la nécessité de négocier avec l'UE doit logiquement supposer la possibilité de l'échec. En effet, certains pays européens pourraient bloquer les négociations de peur d'encourager les revendications indépendantistes de leurs propres minorités nationales. De son côté, le Québec devra postuler pour adhérer à certaines ententes internationales (ALENA et OMC) en plus d'obtenir la reconnaissance de la communauté internationale.

Tensions politiques

Quatrièmement, la possibilité pour l'Écosse de se voir

offrir une nouvelle admission dans l'Union européenne dépend grandement de l'appui du Royaume-Uni. Cette possibilité dépend de l'issue des négociations sur des enjeux fondamentaux. À titre de comparaison, le divorce entre la Slovaquie et la République tchèque a nécessité 31 traités et plus de 2000 accords particuliers. Une fois signés, ces accords représenteront les termes de l'indépendance que les Écossais devront accepter par un autre référendum.

Au Québec, la répartition de la dette nationale et le règlement de la question autochtone sont des enjeux qui risquent de créer des tensions politiques. Ainsi, un deuxième référendum est nécessaire pour respecter le principe du consentement informé. Le premier référendum ne concerne que la question de principe et non les détails de l'indépendance.

Enfin, le dernier défi concerne l'approbation parlementaire. En fait, l'indépendance ne peut être accordée que par les Parlements britannique et

canadien. Les parlements écossais et québécois n'ont pas la compétence de déclarer unilatéralement l'indépendance. Un gouvernement indépendantiste du PQ devra aussi composer avec la loi sur la clarté référendaire. En vertu de cette loi, une question référendaire claire et une majorité claire constituent des conditions *sine qua non* pour que le Canada accepte de négocier bilatéralement les modalités de sécession de l'une de ses provinces.

En résumé, la marche vers l'indépendance est parsemée d'embûches tout aussi difficiles à surmonter les unes que les autres pour le SNP et le PQ. Les jeunes souverainistes pensent que le fédéralisme canadien n'a rien à offrir au Québec et que la Constitution canadienne est irréfutable. Or, la marche vers l'indépendance est encore bien pire.

■ **Précision: l'auteur n'est pas le même Jean-François Landry que celui qui a signé la lettre des jeunes militants publiée dans nos pages lundi.**

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre) ; information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault-Côté (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporter) ; information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre) ; information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins (reporter), Éric Desrosiers (reporter), Alexandre Shields (reporter), Dominique Remy (pupitre) ; information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives) ; Diane Précourt (responsable des pages thématiques) ; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; Michel Garneau (caricaturiste) ; Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices) ; Paul Cauchon et Benoit Munger (responsables du site Internet), Jean-Jacques Coulombe et Émilie Folie-Boivin (communis Internet), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), David Dumouchel et Étienne Plamondon-Emond (communis à la rédaction). DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa). PUBLICITÉ Sylvain Grimard (directeur adjoint), Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Stéphanie Déziel, Véronique Langlois, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebaï (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaïtis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Sonia Chamberland (en remplacement de Caroline Simard) (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois ; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Page, Monique Proteau.

